

Rapport d'activité 2025



INTRODUCTION

L'année 2025 confirme les tendances positives affichées ces dernières années. Ainsi pour la 3ème année consécutive le taux d'occupation s'établit à un très haut niveau (91%), avec un niveau d'impayés relativement stable (1,8%).

Cela contribue à maintenir de très bons résultats pour l'association, dans un contexte marché où nombre d'associations sur la même activité rencontrent des difficultés, notamment sur les impayés. Ces résultats valident la stratégie mise en place depuis plusieurs années maintenant, stratégie qui consiste à soutenir & faciliter la mobilité des salariés, notamment ceux de la SNCF, et à faciliter le retour vers un logement pérenne pour les résidents les plus en difficulté.

Ces résultats s'appuient sur une **dynamique commerciale** qui ne s'est pas démentie, une **rigueur de gestion**, et une **croissance maîtrisée** du patrimoine géré.

Au-delà du travail continu sur la notoriété de l'association que ce soit vis-à-vis du groupe SNCF ou en dehors, la **dynamique commerciale** vise notamment à optimiser les temps de vacance entre deux résidents. Cela repose sur des process fluides pour rendre rapidement visibles les logements disponibles, une proximité constante avec nos partenaires et l'implication de nos équipes pour instruire les demandes. En 2025, près de 10 000 nouveaux contrats ont ainsi été traités.

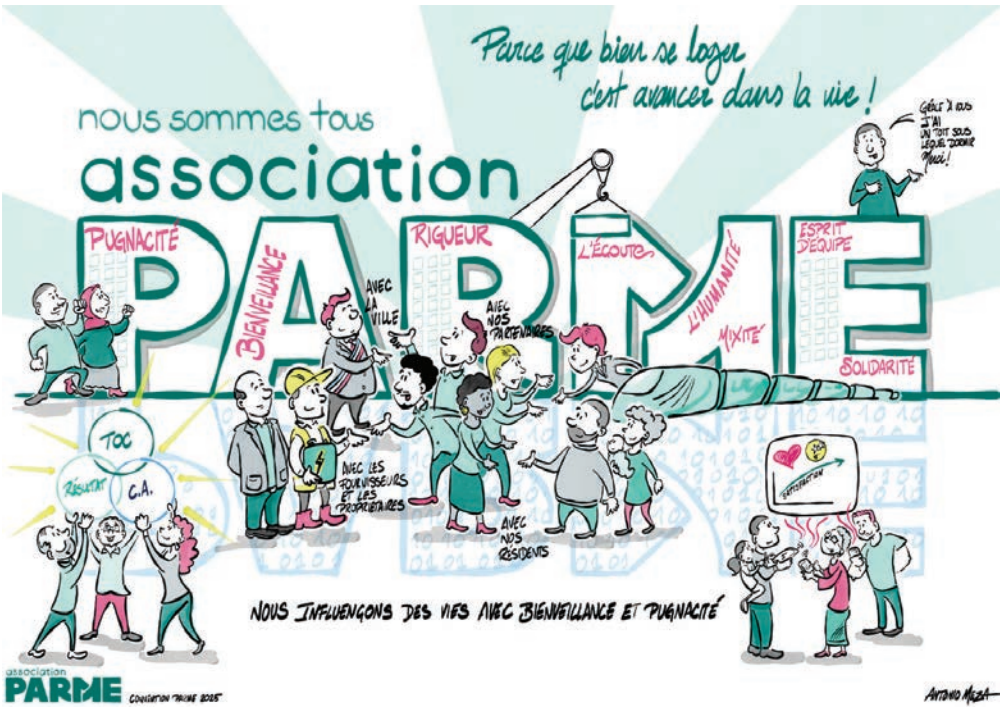
La **rigueur de gestion** concerne tout autant les finances de l'entreprise, avec un suivi précis des dépenses en cohérence avec le budget, et une sécurisation de nos coûts énergétiques sur le long terme, que la maintenance du patrimoine qui nous est loué par nos bailleurs partenaires. Cette maintenance nous a ainsi notamment amené à profiter des vacances entre deux résidents, pour rénover plus de 400 logements tout au long de l'année. Ce programme constant d'embellissement de l'habitat s'appuie sur une fluidité des informations entre les différents services pour planifier au mieux les interventions attendues, et éviter de retarder le logement des résidents.

L'association PARME souhaite continuer son développement, en ne perdant pas de vue son objectif principal de faciliter l'accès au logement des jeunes actifs ou des salariés en mobilité, et notamment ceux de la SNCF. Cette stratégie passe par une croissance maîtrisée qui s'appuie à la fois sur un programme de rénovation et d'embellissement des résidences, avec notamment la réouverture de la résidence les Troènes à Clichy. L'objectif de ces réhabilitations est d'apporter un niveau de confort en adéquation avec les nouvelles attentes des résidents. Cette stratégie s'appuie également sur une analyse précise des opportunités de nouvelles résidences, où l'équilibre économique est toujours difficile à trouver. Notre volonté n'est pas de démultiplier les projets mais bien de cibler ceux qui ont un sens que ce soit en termes de localisation (principales métropoles françaises) ou de positionnement pour séduire une diversité de public. En 2025, cela s'est traduit par le lancement des travaux sur la nouvelle résidence de Villeneuve-Saint-Georges, qui sera livrée en 2027.

L'année 2025 consolide donc les très bonnes tendances constatées ces dernières années tant sur la dimension économique, que sur notre capacité à accompagner les résidents vers un logement pérenne. Cela permet d'envisager avec une certaine sérénité les prochains mois, même si certaines évolutions probables vont nécessiter une grande vigilance.

SOMMAIRE

Moments clés de l'année	5
1 Commercial & marketing	7
Répartition des contrats par ancienneté	8
Profil des résidents	10
Espaces digitaux	12
Dynamique commerciale	13
2 La vie en résidence	15
Partenariat SNCF	16
Animations	17
Innovation & services	19
Programme d'embellissement des résidences	21
3 Patrimoine	23
Remise en qualité du patrimoine	24
Chiffres clés 2025	25
Évolution du patrimoine	26
4 Fonctionnement	29
RSE, un engagement au coeur de notre action	30
Contrôle interne	30
Ressources humaines	31
Système d'information	32



MOMENTS CLÉS DE L'ANNÉE

Mai

Arrivée de la responsable
du pré-contentieux
pour limiter les contentieux



Juin

Assemblée générale



Convention annuelle



Lancement des travaux
pour la nouvelle résidence
de Villeneuve-St-Georges (94)
126 logements autonomes



Réouverture de la résidence
des Troènes à Clichy



Juillet

Lancement du nouveau site
internet de l'association



Novembre

Réfection de certaines tisaneries
sur la résidence
de la Roche à Strasbourg



Février

Lancement de la nouvelle enquête de
satisfaction résident.
79% de résidents satisfaits



Avril

Réfection complète
de la cuisine
et du réfectoire
de la résidence
Bretagne à Rennes



Réfection complète
des boiseries et mise
en peinture de la cuisine
commune de la résidence
de Massimi à Lyon



Réfection complète de la cuisine
et du réfectoire / peinture et
habillage des boiseries en façade
de la résidence de La Côte
Bleue à Marseille



Réfection complète des
peintures du hall et de
la salle polyvalente de
Cormailles à Ivry-sur-Seine



Octobre

Réfection du revêtement
de sol du hall d'entrée
de Françoise d'Eaubonne
à Paris 12^{ème}



Réfection peinture et sol
de la salle polyvalente, du sas
et du bureau du Travailleur
Social de la résidence du
Patio à Paris 10^{ème}



Décembre

Départ de Sophie Grimaldi,
Directrice Générale
de l'association depuis
près de 7 ans



1

COMMERCIAL & MARKETING



Répartition des contrats par ancienneté

Entre le 01 janvier et le 31 décembre 2025, 9 904 contrats ont été signés ce qui correspond à une augmentation de 1,75 % par rapport à 2024.

En 2025, l'ensemble des contrats actifs se répartit ainsi :

32,5 % sont des nouveaux contrats.

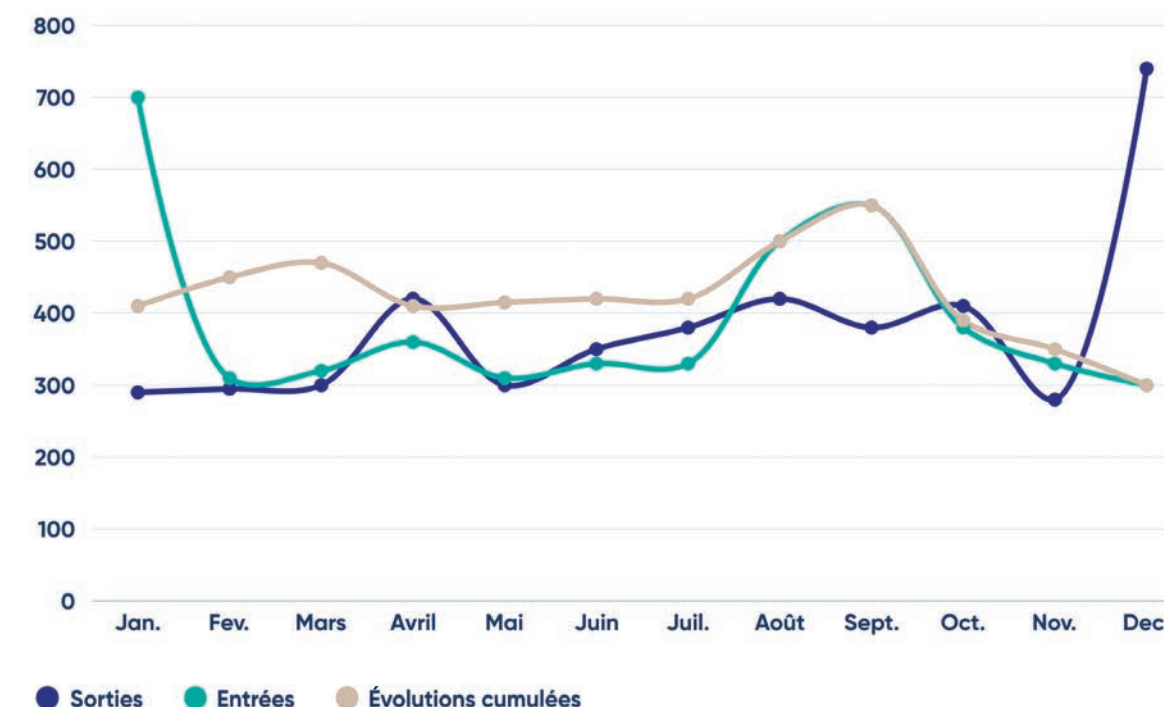
15,2 % correspondent à des renouvellements de contrats signés en 2025.

52,4 % sont des contrats plus anciens, signés avant 2025 mais toujours actifs cette année-là.

Ainsi, plus de la moitié des contrats actifs en 2025 étaient déjà en place avant 2025, près d'un tiers correspondait à des nouveaux contrats et environ 15 % à des renouvellements. Cela est conforme à notre volonté d'accompagner les résidents vers un logement plus pérenne dans les 3 ans qui suivent leur arrivée dans une résidence PARME.

Ce volume de nouveaux contrats permet d'afficher sur l'année, un solde positif de près de 300 entrées (vs le nombre de sorties), cohérent, avec l'accroissement du parc sur la période.

Évolution des entrées / sorties en 2025 :



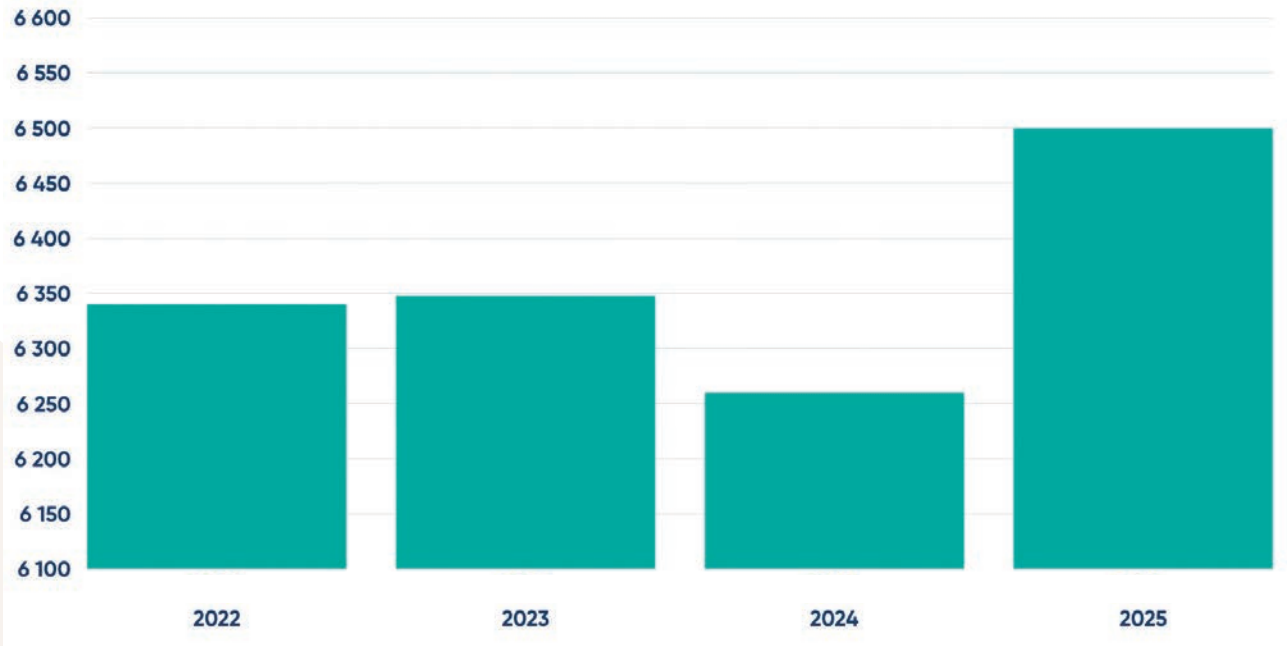
Évolution du parc géré :

Après la baisse de 2024, le parc géré a profité d'un certain rebond notamment avec l'ouverture de la résidence des Troènes à Clichy, suite à sa réhabilitation.

Évolution du parc géré :

	2022	2023	2024	2025
Nombre de logements moyens	6 336	6 346	6 264	6 553

Nombre de logements moyens :



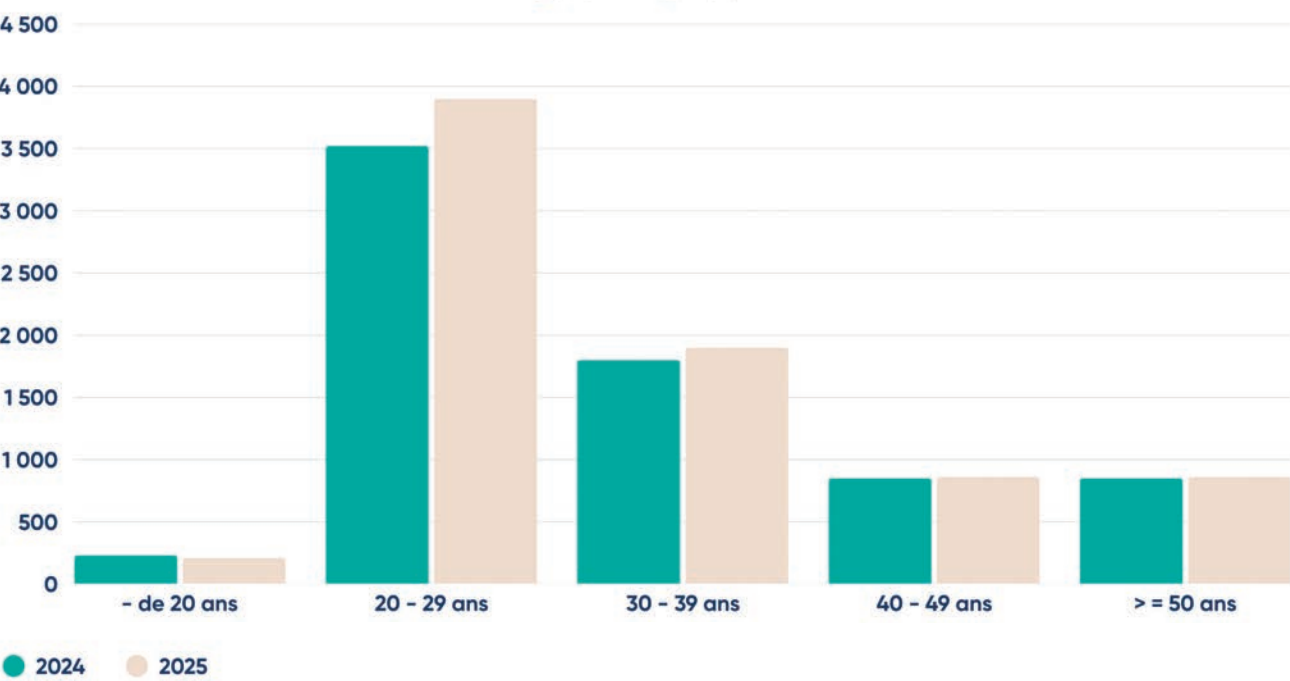
Profil
des résidents

L'année 2025 montre une relative stabilité du profil des résidents. La principale évolution concerne une hausse de la part des femmes (+2,5 points) par rapport à 2024, probablement liée à l'augmentation des logements autonomes consécutive aux réhabilitations réalisées.

Par ailleurs, la croissance repose surtout sur les résidents salariés. Le nombre de personnes en situation plus complexe (bénéficiaires du RSA, chômeurs indemnisés) progresse toutefois légèrement.

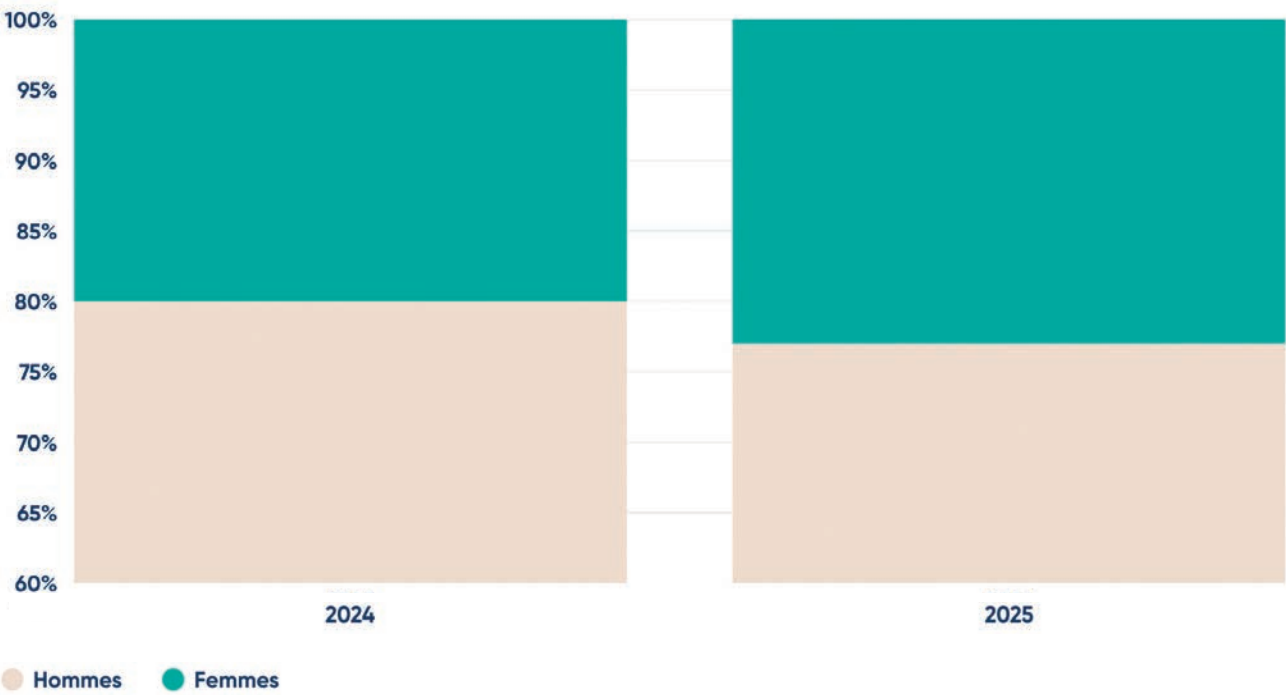
Répartition des résidents présents par tranche d'âge :

	2024	2025
- de 20 ans	3,09%	2,22%
20 - 29 ans	48,96%	50,14%
30 - 39 ans	24,66%	24,98%
40 - 49 ans	11,75%	11,36%
> = 50 ans	11,54%	11,30%

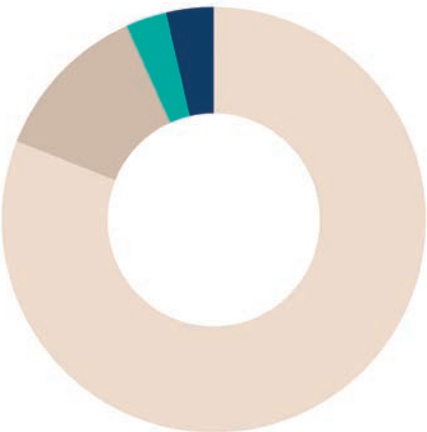


Répartition des résidents présents par genre :

	2024	2025
Hommes	80,43%	77,94%
Femmes	19,57%	22,06%



Répartition des résidents présents par catégories de revenus :



R < PLAI R < PLS
R < PLUS PLS < R

	2024	2025
Revenus <= PLAI (14 683 €)	81,56%	81,10%
PLAI < Revenus <= PLUS (26 687 €)	11,67%	12,24%
PLUS < Revenus <= PLS (34 693 €)	2,80 %	3,13%
PLS < Revenus	3,97 %	3,62%

Répartition des résidents présents par catégorie socio-professionnelle :

	2025	2024
Salariés	48,90%	42,20%
Étudiants	23,59%	34,54%
Agents SNCF	21,16%	19,81%
Bénéficiaires du RSA	2,37%	1,93%
Chômeur indemnisé	2,14%	0,00%
Bénéficiaires de l'AAH	1,11%	1,01%
Auto-entrepreneurs	0,43%	0,24%
Retraités	0,17%	0,12%
Autres	0,13%	0,13%

Espaces digitaux

Espaces locataires :

Pour l'ensemble des locataires, un espace est mis à disposition pour notamment payer son loyer.
Sur 2025 :

Nombre d'inscriptions

927 inscriptions
(contre 504 inscriptions en 2024, **soit + 84%**),
soit en moyenne 77 inscriptions par mois.

Nombre de transactions

2 821 paiements
(stable vs 2024, **soit + 6%**),
soit en moyenne 235 paiements par mois,
d'un montant moyen de 410 €

L'usage du site internet en 2025 :

Le site internet de l'association (associationparme.fr) permet de découvrir l'ensemble de ses résidences et de déposer une demande en ligne, simplement et rapidement (hors agents SNCF).

Le site internet a fait l'objet d'une refonte en 2025, avec une nouvelle version mise en ligne durant l'été. Cette évolution a fortement dynamisé les demandes en ligne (environ 800 par mois), en hausse de près de 84 % entre le premier et le second semestre, malgré une légère baisse de l'audience globale.

Nombre de visites

124 000 (contre 207 304 en 2024, **soit - 40%**
par rapport à 2024), soit en moyenne 10 333
par mois.

Nombre de demandes

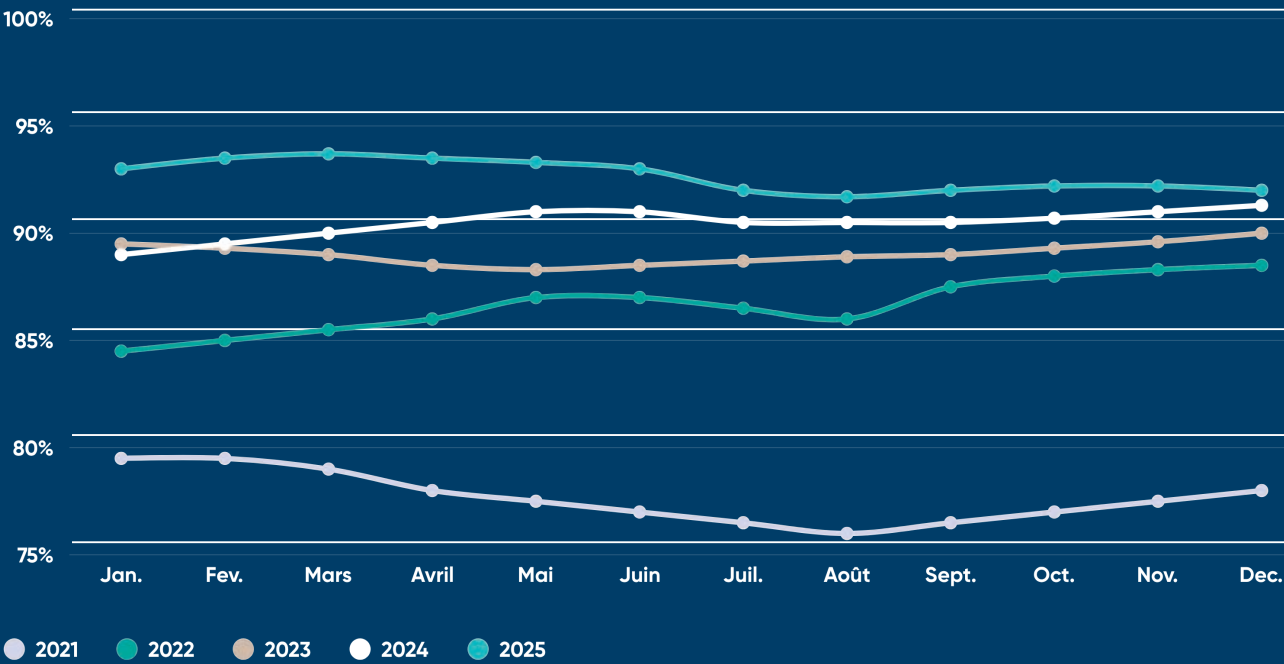
9 670, soit +27% vs 2024, et près des 2/3 des
demandes réceptionnées depuis la mise en
œuvre de la nouvelle version sur site.

Dynamique commerciale

En 2025, l'activité commerciale s'est inscrite dans une dynamique volontairement renforcée, portée par une organisation structurée, une présence de terrain accrue et une approche partenariale durable. Guidées par une vision claire et partagée, les équipes ont su conjuguer des actions de prospection ciblées, un pilotage fin de l'occupation et la consolidation de partenariats stratégiques, et ce, afin de soutenir à la fois la visibilité de nos résidences et la qualité du peuplement.

Cette mobilisation collective s'est traduite par des résultats significatifs en matière de demandes, de taux d'occupation et de partenariat, illustrant la capacité de notre organisation à s'adapter aux enjeux opérationnels, aux contraintes de terrain et aux besoins évolutifs de nos clients et partenaires. Les éléments présentés ci-après viennent détailler cette performance commerciale, à la croisée de l'efficacité opérationnelle et de l'engagement de long terme.

Cette mobilisation collective s'est traduite par des résultats significatifs en matière de demandes, de taux d'occupation et de partenariat.



Dynamique commerciale & prospection structurée

Les actions de commercialisation ont été intensifiées en 2025. Ces opérations ont permis d'améliorer la visibilité de nos résidences et de renforcer la qualité des candidatures, en maintenant un flux constant et pertinent de prospects, générant un volume croissant des demandes.

Pilotage du TOC & optimisation de l'occupation

Le suivi hebdomadaire du TOC a permis de piloter finement l'activité commerciale et d'adapter rapidement les actions dans chaque résidence.

Chiffres clés 2025 :

Un taux d'occupation national moyen à **91,5%**

40 | Nombre de résidences présentant un taux d'occupation supérieur à 90% (dernier trimestre 2025)



Répartition des résidences selon le TOC

* Part des résidences disposant d'un TOC

2

LA VIE EN RÉSIDENTENCE



Partenariats



SNCF / dispositif GALO :

Partenaire historique de la SNCF en Île de France, l'Association PARME contribue depuis sept ans au dispositif «Garantie Logement SNCF» (GALO), facilitant l'accès au logement des primo embauchés. Ce dispositif permet de disposer d'une proposition de logement dans un délai de 4 mois à partir de la date d'embauche.

En 2025, le Pôle Commercial a traité 402 demandes, toutes examinées individuellement. Chaque agent se voit proposer une solution située à moins de 20 km de son lieu d'affectation. Ce dispositif garantit un accompagnement fiable et réactif, en cohérence avec les attentes de la SNCF et la qualité de service assurée par PARME.



Animations

Au sein des résidences gérées par notre association, **les actions collectives occupent une place centrale** dans l'accompagnement des personnes accueillies. Elles répondent à des besoins multiples :

- **Rompres l'isolement,**
- **Favoriser la création de liens entre les résidents** pour encourager la solidarité et l'entraide,
- **Rappeler les droits et devoirs du locataire,** informer sur les dispositifs de relogement existants sur les territoires d'implantation des résidences...

Elles permettent également d'échanger avec les résidents sur leur vécu au sein de la résidence, leur ressenti, leurs besoins et leurs attentes.

Les responsables de résidence et les travailleurs sociaux (personnel en interne, opérateurs sociaux externe, actions sociale SNCF) organisent des temps collectifs tout au long de l'année, qui s'articulent autour de plusieurs grandes catégories d'actions.

Les différentes animations menées peuvent se regrouper en 4 catégories :

- **Actions éducatives et d'information** pour développer l'autonomie des résidents et leur permettre de mieux comprendre leurs droits, de s'approprier les outils numériques pour gagner en capacité d'action ;
- **Actions de prévention et de sensibilisation en santé** pour contribuer à lever des tabous, à faciliter l'accès aux soins et à encourager les résidents à prendre soin d'eux, tant sur le plan physique que psychique ;
- **Actions socio-culturelles et de convivialité** pour rompre l'isolement en vivant des expériences positives au sein de leur lieu de vie, et en rencontrant leurs voisins pour créer un climat de confiance ;
- **Actions citoyennes et d'ouverture sur le quartier** pour ouvrir les résidents sur leur environnement, et encourager leur participation citoyenne tout en favorisant leur inclusion.

L'enjeu principal de ces actions collectives réside dans leur capacité à rompre l'isolement, une problématique particulièrement prégnante dans des résidences accueillant des personnes seules, qui peuvent être fragilisées par leur parcours.

Les animations permettent de créer un espace sécurisant où chacun peut échanger, partager, apprendre et se sentir pleinement membre d'un collectif. Elles renforcent la cohésion, soutiennent le bien-être global et contribuent à faire de la résidence un lieu de vie, et pas seulement un lieu d'hébergement. En cela, elles constituent un pilier essentiel du projet social porté par PARME.



Innovation & services

Pré-contentieux :

Depuis mai 2025, un poste de Responsable du précontentieux a été créé. Une initiative innovante afin de piloter, structurer et renforcer la gestion amiable des impayés au sein des résidences PARME. L'objectif étant d'optimiser le recouvrement et de prévenir efficacement les situations à risque avant tout contentieux.

Ce poste intervient sur l'ensemble des résidences PARME, en coordonnant les équipes opérationnelles avec l'appui des Responsables de Secteur, uniformisant les méthodes de relance et mettant en place des outils opérationnels pour structurer, harmoniser et professionnaliser les pratiques. Des points réguliers sont organisés et les équipes opérationnelles sont accompagnées dans leurs actions amiables et précontentieuses. Un suivi administratif et un reporting précis permettent un pilotage efficace des encours.

La création de ce poste témoigne de l'engagement de l'Association PARME en matière de prévention des impayés, en renforçant l'accompagnement humain des résidents. Elle s'inscrit dans un contexte de durcissement de l'accès au logement et de tensions économiques accrues, qui confère aux résidences meublées temporaires un rôle clé de passerelle vers le logement de droit commun.



Qualité – Enquête de satisfaction résident



L'année 2025 a été marquée par une volonté forte de placer la parole de nos résidents au cœur de notre stratégie d'évolution. De ce fait, nous avons mis en place deux enquêtes de satisfaction sur l'année 2025 (une en février et une en novembre).

Lors de la première enquête, organisée du 3 au 24 février 2025, les résidents ont pu s'exprimer en scannant le QR code figurant sur les affiches mises à leur disposition.

Résultat :
Taux de satisfaction globale de 79 %.

La seconde enquête, du 27 octobre au 16 novembre 2025, nous a permis de renouveler l'exercice via une approche différente, privilégiant cette fois l'envoi personnalisé par e-mail.

Résultat :
Maintien du taux de satisfaction globale à 79 %.

Les deux enquêtes s'accordent sur plusieurs points forts dont :

- **L'humain avant tout** : la disponibilité et la qualité relationnelle de nos gestionnaires et responsables de résidences sont plébiscitées ;
- **Le cadre de vie** : le confort des logements et la pertinence de leur localisation géographique restent des atouts majeurs.

L'analyse des résultats permet également d'identifier des axes d'améliorations, notamment sur la propreté et la sécurité de certaines résidences, avec un impact sur le quotidien des résidents.

Enrichi de ces éléments, un plan d'actions a été déployé dès le début de l'année 2026.

Programme d'embellissement des résidences

Comme chaque année, l'association réinvestit dans les résidences pour améliorer le confort des résidents. Sur 2025, huit résidences ont profité de ce programme d'investissement, au-delà de la réfection continue des logements :



Avril 2025

Résidence Bretagne à Rennes,
avec la réfection complète des boiseries
et la mise en peinture de la cuisine
commune.



Mai 2025

Résidence Massimi à Lyon,
avec la réfection complète des boiseries
et la mise en peinture de la cuisine
commune au RDC.



Juin 2025

Résidence La Côte Bleue à Marseille,
avec la réfection complète de la cuisine
et du réfectoire ainsi que la peinture
et l'habillage des boiseries en façade.



Juillet 2025

Résidence Cormailles à Ivry-Sur-Seine,
avec la réfection complète des peintures
du hall et de la salle polyvalente (peinture
et sol).



Octobre 2025

Résidence Françoise d'Eaubonne à Paris 12^{ème},
avec la réfection du revêtement du sol en
béton du hall d'entrée, et réaménagement
de la salle collective.



Novembre 2025

Résidence Le Patio à Paris 10^{ème},
avec la réfection (peinture et sol) de la salle
polyvalente, du sas et du bureau du travailleur
social.



Novembre 2025

Résidence La Roche à Strasbourg,
avec la réfection des tisaneries sur
4 étages (1,2,3 & 7).

3

PATRIMOINE



Remise en qualité du patrimoine

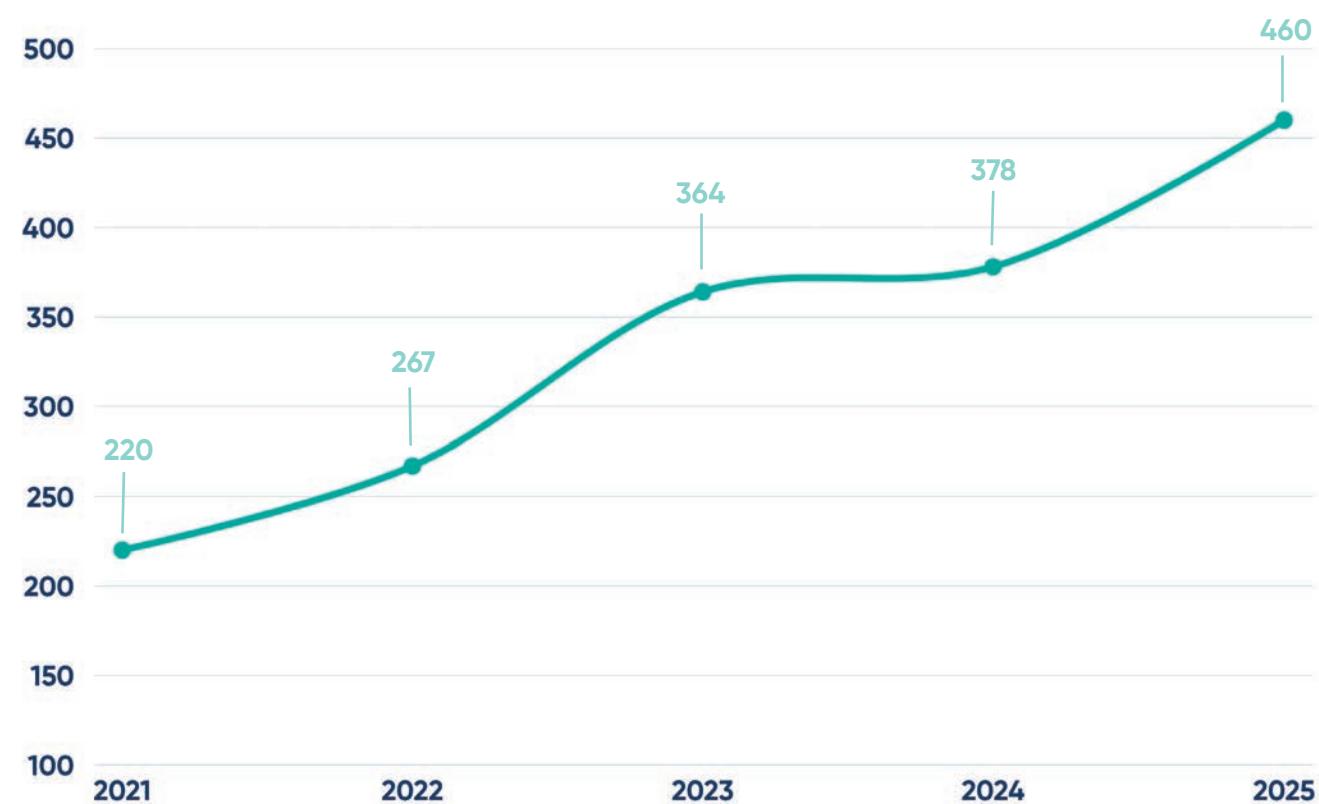
Au cours de l'exercice 2025, et au-delà des travaux d'embellissement pour améliorer la vie en résidence, l'Association PARME a poursuivi sa démarche de remise en qualité des logements.

Ce sont ainsi 460 logements, soit plus de 7% du patrimoine, qui ont été totalement rénovés. Cela représente une augmentation de 21,7% par rapport à 2024, et une croissance constante depuis 2021.

Ces rénovations ont été réalisées à près de 90% par des entreprises extérieures, conformément au marché passé. Les 10% restant ont été réalisés en interne, en maintenant le rythme d'un peu plus d'un logement par semaine.

Cette stratégie de remise en état est notamment rendue possible par la libération des logements, puisqu'elle intervient la plupart du temps entre le départ d'un résident, et l'arrivée du prochain, et repose sur la bonne coordination entre service commercial & service technique.

Nombre de logements rénovés



2 626

bons de travaux en curatif
contre 2 440 en 2024
+17,2%

Chiffres clés 2025 :

475

interventions de dépannage
en plomberie contre 526 en 2024
-9,7%

209

interventions de dépannage électrique
contre 207 en 2024
+1,0%

71

demandes de mise en place
de gardiennage contre 72 en 2024
-1,4%

264

demandes hors contrat de désinfection
(nuisibles) contre 305 en 2024
-13,4%

9% du chiffre d'affaires est ainsi annuellement réinvesti tant dans cette remise en qualité des logements que dans la maintenance du quotidien. Cela s'appuie sur les marchés mis en place, dont certains ont été réattribués sur l'année 2025 : espaces verts, marché à bons de travaux, multiservices, entretien ménager et remplacement de personnel.

Évolution du patrimoine

Ouverture après réhabilitation

Sur l'année 2025, la résidence des Troènes à Clichy a pu entièrement réouvrir suite à la finalisation de la phase 2 de sa réhabilitation.

C'est une résidence non conventionnée dont le propriétaire est ICF La Sablière.

La remise des clés des 61 logements a eu lieu le 16 juin 2025, ce qui a permis de porter la capacité totale de la résidence de 80 à 91 logements.

Pour rappel, l'objectif de ces programmes de réhabilitation vise à répondre au mieux aux besoins en confort ainsi qu'aux normes qui ont évolué. Pour cette résidence, cela a notamment consisté à :

- Moderniser les chambres avec l'installation de WC privatif et la création de kitchenette pour rendre chaque logement autonome ;
- Améliorer l'isolation thermique avec de nouvelles façades et menuiseries extérieures ;
- Réorganiser les espaces non utilisés (dont l'ancien logement de fonction), pour une création de 11 studios supplémentaires avec l'intégration de 5 logements PMR.

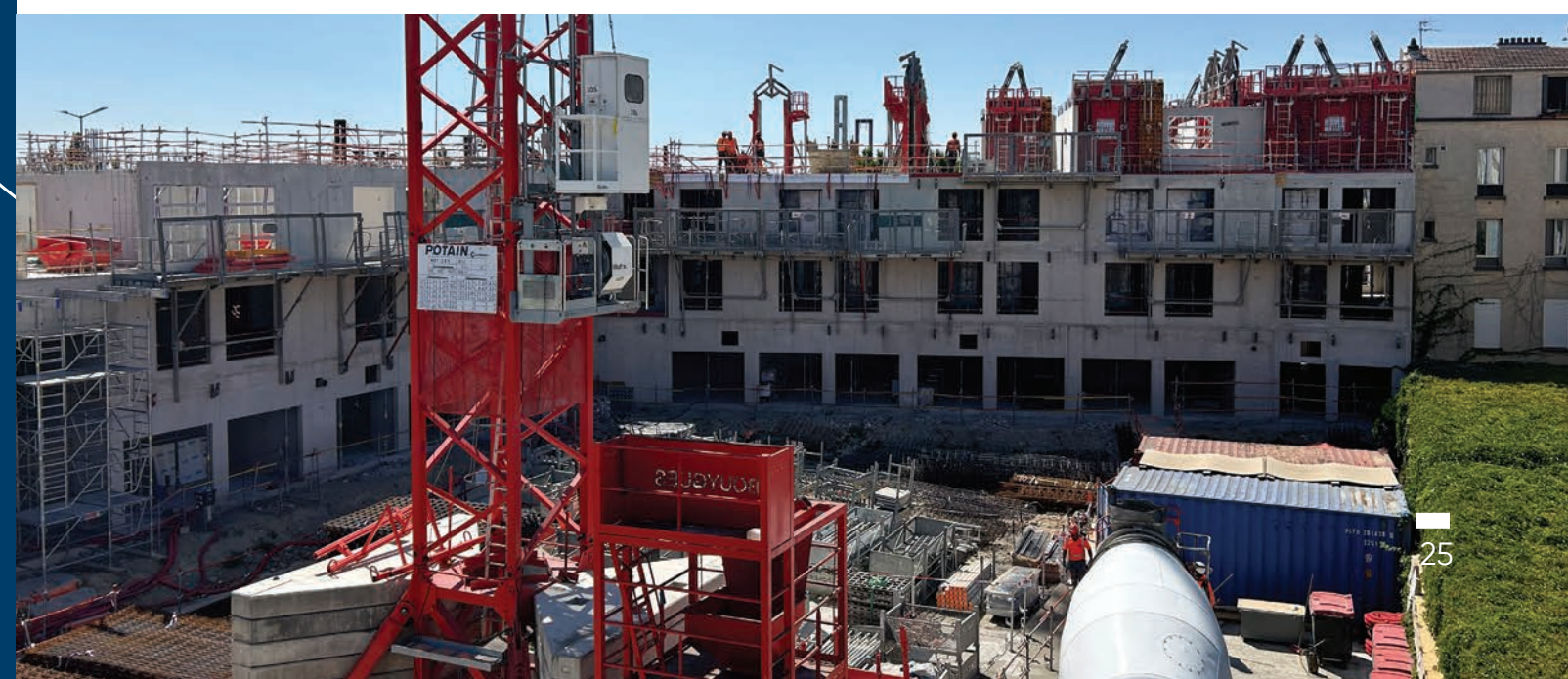
Construction d'une nouvelle résidence

Sur l'année 2025, a été lancée la construction d'une nouvelle résidence sur Villeneuve-Saint-Georges (94). Il s'agit de la première résidence développée avec le bailleur LogiRep.

Le chantier de cette résidence, destinée en priorité aux jeunes (Montage "Article 109 loi Elan"), a débuté en mai 2025. 126 logements autonomes, de 18m² à 40m², seront accompagnés d'espaces communs ainsi que d'un parking à vélos.

Située à la proximité de la gare et de la mairie de Villeneuve Saint Georges, elle ouvrira ses portes en mars 2027.

Ce projet comporte un contingent de 15 logements SNCF.



Développement & prospection

En 2025, les études techniques sur dossiers ont passé des étapes importantes, notamment pour :

- **Bussy-Saint-Georges (77)** : résidence jeunes de 95 logements ;
- **Mantes-la-Ville (78)** : résidence mixte de 150 logements.

Les échanges relatifs à d'autres projets (extension de la résidence des Rosiers, deux nouvelles résidences à Lyon, réhabilitation des résidences de Nanterre, Metz, Strasbourg, Rennes et Toulouse) se sont également poursuivis.

Un nouveau projet, **une résidence sociale pour jeunes actifs à Versailles (78)** de 95 logements en partenariat avec **3F Résidences**, a été validé par les instances de l'Association.

Concernant la prospection, **76 nouveaux dossiers ont été étudiés**, contre **91 en 2024**.

La baisse du volume de dossiers proposés par les filiales d'ICF (31 dossiers en 2024 contre 6 en 2025) est en partie compensée par les dossiers présentés par les promoteurs.

Le contexte économique, et en particulier les conditions de financement des nouvelles résidences, demeure défavorable. A titre d'exemple, la remise en question des financements de la Région IDF met en difficulté le projet de Bussy-Saint-Georges. **La PEEC SNCF** permet toutefois de limiter le retrait d'autres financements sur certains projets ciblés

Mantes-la-Ville (78)



Bussy-Saint-Georges (77)



4

FONCTIONNEMENT



RSE, un engagement au cœur de notre action

La Responsabilité Sociétale constitue un axe structurant de l'Association PARME, en cohérence avec sa mission d'accompagnement des publics vers un logement durable et pérenne.

Tout au long de l'année, cette ambition s'est traduite par des initiatives concrètes visant à renforcer notre impact social, environnemental et sociétal. À titre d'illustration, l'Association poursuit le développement de pratiques plus responsables à travers la digitalisation de certains outils, une politique de déplacements privilégiant des solutions plus durables, le recyclage des équipements, une gestion attentive des consommations énergétiques ainsi qu'un approvisionnement croissant en électricité issue d'énergies renouvelables.

Cette démarche s'accompagne également d'actions de sensibilisation des résidents aux enjeux liés à l'habitat durable, ainsi que de l'intégration croissante de critères RSE dans les achats et les projets de réhabilitation ou de création de résidences.

Enfin, l'Association veille à améliorer les conditions de travail et l'implication de ses collaborateurs, afin de porter collectivement une démarche responsable et durable au service du projet associatif.

Contrôle interne

L'année 2025 a été marquée par plusieurs actions concrètes, des progrès significatifs et le maintien de points de vigilance, nécessaires pour accompagner efficacement les objectifs stratégiques de l'organisation.

On peut citer à titre d'exemple :

- Les nombreux audits réalisés sur les résidences pour vérifier la qualité de traitement de la demande et des données et renforcer l'appropriation des bonnes pratiques.
- La prévention de la fraude et de la corruption, avec notamment la révision de la charte éthique, pour encadrer le principe des invitations et cadeaux.
- L'actualisation de la cartographie des risques qui a permis de concentrer notre analyse sur **5 risques majeurs** :

- Sécurité des biens et des personnes ;
- Intrusion et cyberattaque ;
- Dégradation des impayés ;
- Conformité au RGPD ;
- Conduite du changement difficile.

Le contrôle interne poursuivra ainsi son engagement autour de trois axes prioritaires :

- Fiabilisation des données et amélioration continue des pratiques,
- Renforcement de la culture du risque au sein des équipes,
- Accompagnement des transformations de l'organisation en garantissant conformité et performance.

Ressources humaines

Égalité hommes / femmes

Chez Parme, l'égalité professionnelle n'est pas simplement un principe : elle constitue un véritable engagement, inscrit au cœur de notre culture et de notre manière de progresser collectivement. Cette conviction se reflète aujourd'hui dans notre score de 95/100 à l'Index Égalité Femmes-Hommes, une performance dont nous sommes collectivement très fiers.

Ce résultat valorise l'implication quotidienne de nos équipes managériales pour garantir une rémunération équitable, des parcours professionnels équilibrés ainsi qu'un environnement de travail fondé sur le respect et la confiance.

Notre engagements illustre également à travers des actions concrètes : développement des carrières, accompagnement des mobilités, promotion de la mixité et initiatives visant à renforcer l'équité au quotidien. Ces démarches contribuent à ancrer durablement une culture d'entreprise fondée sur l'égalité des chances et la valorisation de chaque collaborateur.

Convaincue que l'égalité réelle constitue un véritable levier de performance et de cohésion, Parme poursuit ses efforts pour progresser encore et demeurer un acteur engagé en faveur d'un environnement professionnel responsable et solidaire.

Concrètement, cela se traduit :

- Côté **développement des compétences**, par un focus notamment sur la sécurité des collaborateurs avec la poursuite des formations liées à la gestion des conflits et à la prévention des agressions ;
- Côté **recrutement**, par l'arrivée de 24 nouveaux collaborateurs ;
- Côté salarial, par la signature d'un accord d'intéressement, et des mesures d'évolution salariale générale pour reconnaître l'engagement des équipes et la mise en place d'une Prime de Partage de la Valeur compte tenu des résultats positifs de l'association ;
- Côté social, pour établir un socle commun des garanties applicables à tous les salariés, quelle que soit la convention collective.



Système d'information

Plusieurs chantiers ont été menés sur 2025 :

- Mise en production de notre nouveau site institutionnel :
 - Après une phase de conception en 2024, la nouvelle version du site a été mise en ligne en juillet 2025.
 - Ce nouveau site renforce l'image institutionnelle de l'association, et contribue à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle des équipes.
- Poursuite du programme de mise en conformité RGPD pour renforcer la maîtrise et la sécurisation des données personnelles au sein de l'association.
- Renforcement de la sécurité & optimisation de l'infrastructure pour renforcer la protection et la résilience des environnements informatiques présents dans nos différents sites et résidences, conformément aux recommandations en lien avec la cybersécurité.
- Déploiement d'un outil de dématérialisation des factures fournisseurs pour renforcer la fiabilité des processus financiers et contribue à la modernisation globale de la gestion comptable.

L'ensemble de ces projets positionne l'association dans une démarche de modernisation durable de ses services numériques.

association
PARME

SE LOGER
PARTAGER
AVANCER

ASSOCIATION PARME
CS 40078, 75940 PARIS CEDEX 19
contact@associationparme.fr
associationparme.fr

